

Appel à propositions : Ateliers / workshops de recherche

OBJECTIFS ET FORMAT

Les ateliers proposés auront pour objectif de contribuer à mettre en place des réseaux de recherche nationaux ou internationaux, et cela dans le but de répondre à des appels à projet nationaux / internationaux. Ils offriront aux équipes organisatrices la possibilité d'inviter cinq à six enseignants-chercheurs / chercheurs extérieurs, pour une période de deux à trois jours. La possibilité est également ouverte à des enseignants-chercheurs / chercheurs de l'UFR de se déplacer eux-mêmes en France ou à l'étranger, avec les mêmes objectifs. Les ateliers proposés seront réservés à un nombre limité de participants, en ayant pour vocation première de faire émerger des propositions scientifiques et des collaborations nouvelles, et de développer un projet de recherche avec la contribution des personnes invitées.

Un compte rendu sera remis au Comité de la recherche de l'UFR à l'issue du workshop.

Cet appel concerne les workshops se tenant entre le mois de janvier 2019 et le mois de juin 2019. Il est ouvert aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants appartenant aux unités de recherche rattachées à l'UFR ALLSH (<https://allsh.univ-amu.fr/recherche/laboratoires>).

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers seront à envoyer sous forme électronique et par mail au secrétariat de direction de l'UFR (sophie.brazeilles@univ-amu.fr) avec copie à Noël Nguyen (noel.nguyen-trong@univ-amu.fr), Vice-doyen recherche.

La date-limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 30 novembre 2018, 12h.

Les dossiers comprendront les pièces suivantes :

- 1) Un projet de 3 pages maximum détaillant notamment le ou les objectif(s), les raisons du choix des personnes invitées, l'intérêt pour l'UFR ALLSH, et une estimation du budget dûment motivée (présentée en utilisant l'annexe financière préétablie) ;
- 2) Les CV des organisateurs et des personnes invitées.

Les projets déposés devront avoir été préalablement visés par le/la directeur/trice du ou des unités de recherche concernées. Lorsque plusieurs projets seront soumis sous le couvert de la même unité de recherche, l'unité devra classer ces projets par ordre de priorité.

Toutes les pièces seront regroupées en un seul dossier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque dossier sera examiné par deux rapporteurs désignés au sein du Comité de la recherche, et dont les rapports serviront de base de travail pour le Comité dans son entier.

Les critères d'évaluation seront les suivants :

- 1) Clarté de la présentation et faisabilité du projet ;
- 2) Intérêt scientifique et liens/caractère novateur vis-à-vis des thématiques de l'unité ;
- 3) Rayonnement national/international ;
- 4) Retombées attendues, y compris dans le domaine de la valorisation le cas échéant (ex. : mise en place d'une collaboration avec un partenaire non-académique) ;
- 5) Intérêt pour l'UFR ALLSH ;
- 6) Labellisation par une ou plusieurs fédérations de recherche associées à l'UFR ;
- 7) Budget prévisionnel (adéquation et justification, co-financement par l'unité de recherche, autres co-financements sollicités/obtenus).

Les notifications d'acceptation/rejet seront envoyées le 14 décembre 2018.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Le financement octroyé sera utilisable pour couvrir les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des membres de l'atelier, dans la limite de 4000 euros. Dès réception de la notification, le service financier prendra contact avec le porteur du projet pour définir les modalités de transmission des justificatifs.

Les titres de transport et les frais d'hébergement peuvent être pris en charge en amont du workshop par le service financier de l'UFR ALLSH.